



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : SO212-3 - Loi Climat : résilience et rénovations énergétiques en copropriété.

Durée : 2h00

Type : Présentiel

Public

Professionnels de l'immobilier participant à SOLUCOP 2021.

Objectifs pédagogiques

Donner au syndic de copropriété et à ses collaborateurs des éléments permettant :

- 1- De faire réaliser le projet de plan pluriannuel de travaux à soumettre à l'Assemblée générale ;
- 2- De maîtriser les nouvelles procédures issues de la loi Climat et Résilience.
- 3- Planifier les nouvelles obligations en matière d'audit énergétique ;
- 4- Revoir les possibilités d'aide financière à la rénovation énergétique tel que MaPrimeRenov Copropriété.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Les enjeux :

la loi Climat et Résilience (dite loi 3C) du 22 août 2021 instaure de nouvelles obligations pour les copropriétés, avec de forts enjeux en matière de performance énergétique, ainsi que de sécurité et de salubrité du bâti.

- 1- Obligation de mettre en place un Plan Pluriannuel de travaux de l'immeuble doublée de la possibilité de contraintes administratives pour la sauvegarde de l'immeuble ;
 - 2- Nouvelles modalités en vigueur pour l'utilisation du fonds travaux ou l'installation de recharge de véhicules électriques.
- Sans oublier l'obligation de réaliser un audit énergétique sur l'ensemble des copropriétés et la refonte du Diagnostic Technique Globale.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

Moyens pédagogiques

Séance de formation en salle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr.

Moyens d'évaluation

Questionnaire d'évaluation de la formation.

Matériel nécessaire

Papier, crayon, ordinateur ou tablette pour prise de notes.

